

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3 – 4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 – 14
Annexes des produits et charges par secteur	15 – 22

Aux membres de l'Association franco-yukonnaise

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association franco-yukonnaise, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association franco-yukonnaise au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1 avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- 
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
le 9 juin 2025


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

PRODUITS	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Patrimoine canadien	1 235 764 \$	980 863 \$
Gouvernement du Yukon - Éducation	668 561	544 282
Emploi et Développement social Canada	530 171	412 842
Gouvernement du Yukon - Développement économique	368 322	360 399
Société santé en français	353 319	291 762
Citoyenneté et Immigration Canada	275 539	200 582
Réseau.Presse APF	166 975	102 577
Gouvernement du Yukon - DSF	159 170	171 535
Ventes d'annonces	155 614	183 709
FAAFC	106 673	101 747
<i>Autofinancement et autres</i>	88 386	150 960
Autres contributions	82 563	73 857
CanNor	80 000	569 386
Justice Canada	80 000	57 400
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	72 750	42 156
Intérêts	58 958	57 230
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	51 200	70 000
Abonnements, inscriptions et cotisations	39 482	32 809
CNFS / ACUFC	35 000	37 990
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	32 860
Amortissement des apports reportés	22 406	14 789
FJCF	13 534	52 264
Ventes de sirop d'érable	9 238	7 864
Ventes de repas	7 898	8 637
Ventes de billets de spectacles	2 472	2 225
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	1 848	5 931
Gouvernement du Québec - SQRC	-	16 000
Commissaire du Yukon	-	7 550
	<u>4 698 703</u> \$	<u>4 590 206</u> \$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

CHARGES	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Salaires et avantages sociaux	2 637 558 \$	2 392 245 \$
Honoraires	664 687	602 025
Représentation, réunions et déplacements	307 790	245 405
Loyer et location de salles	268 776	259 260
Contributions aux organismes	185 904	122 276
Promotion et publicité	153 708	589 021
Fournitures de bureau	95 745	70 747
Inscriptions	72 448	23 834
Informatique	55 216	32 285
Imprimerie	53 461	59 958
Amortissement des immobilisations corporelles	28 215	19 831
Télécommunications	26 784	24 255
Assurances	13 477	13 339
Location d'équipements	13 034	11 458
Produits d'érable	8 581	7 990
Coût des repas	8 427	8 805
Intérêts et frais bancaires	5 511	4 917
Mauvaise créances	-	620
	<u>4 599 322 \$</u>	<u>4 488 271 \$</u>
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u><u>99 381 \$</u></u>	 <u><u>101 935 \$</u></u>

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectation (Note 11)	Non-grevé d'affectation	Total <u>2025</u>	Total <u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	26 486 \$	1 241 567 \$	560 507 \$	1 828 560 \$	1 726 625 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 808)	23 773	81 416	99 381	101 935
Achats d'immobilisations	57 819	-	(57 819)	-	-
Apports reçus	<u>(57 819)</u>	<u>-</u>	<u>57 819</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>20 678</u></u> \$	<u><u>1 265 340</u></u> \$	<u><u>641 923</u></u> \$	<u><u>1 927 941</u></u> \$	<u><u>1 828 560</u></u> \$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de la situation financière
au 31 mars 2025

ACTIF

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	1 356 053 \$	1 605 878 \$
Comptes clients	18 572	33 954
Compte client de l'organisme contrôlé (SIFY)	3 967	3 759
Subventions à recevoir	434 211	349 457
Intérêts à recevoir	14 631	14 164
Taxes sur les produits et services à recevoir	8 320	20 254
Dépôt à terme, préférentiel – 2,95 %, échéant en novembre 2025	22 097	21 203
Partie courante des hypothèques à recevoir (Note 6)	13 304	12 793
Frais payés d'avance	5 354	12 424
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	<u>1 876 509</u>	<u>2 073 886</u>
FONDS MUTUELS	40 659	38 811
INVESTISSEMENTS (Note 5)	866 279	856 613
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>121 394</u>	<u>91 789</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>2 904 841</u></u>	<u><u>3 061 099</u></u>

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	356 087	461 014
Compte à payer à l'organisme contrôlé (SIFY)	16 617	15 246
Salaires et charges sociales à payer (Note 9)	309 653	269 144
Revenus reportés (Note 7)	<u>193 827</u>	<u>421 832</u>
TOTAL PASSIF À COURT TERME	876 184	1 167 236
PASSIF À LONG TERME		
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	<u>100 716</u>	<u>65 303</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>976 900</u>	<u>1 232 539</u>

ACTIF NET

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 678	26 486
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION (Note 11)	1 265 340	1 241 567
ACTIF NET NON-GREVÉ D'AFFECTION	<u>641 923</u>	<u>560 507</u>
	<u>1 927 941</u>	<u>1 828 560</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u><u>2 904 841</u></u> \$	<u><u>3 061 099</u></u> \$

Approuvé par les Administrateurs.trices:

_____ Administrateur.trice

_____ Administrateur.trice

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits reçus de subventions gouvernementales	3 241 578 \$	4 110 161 \$
Produits reçus des clients	1 076 327	1 033 985
Intérêts reçus	35 597	33 845
Charges payées aux fournisseurs et employés	(4 615 150)	(4 500 684)
Don fait à une société apparentés	-	-
	<u>(261 648)</u>	<u>677 307</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits d'apports reportés	<u>57 819</u>	<u>42 619</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement des hypothèques à recevoir	11 823	12 301
Achats d'immobilisations	<u>(57 819)</u>	<u>(61 727)</u>
	<u>(45 996)</u>	<u>(49 426)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(249 825)	670 500
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 605 878</u>	<u>935 378</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>1 356 053</u></u> \$	<u><u>1 605 878</u></u> \$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association franco-yukonnaise (Association) est un organisme sans but lucratif incorporé sous la *Loi sur les Sociétés du Yukon*, qui est l'organisme porte-parole officiel et leader du développement de la communauté franco-yukonnaise depuis 1982. L'Association franco-yukonnaise vise à améliorer la qualité de la vie en français des francophones du Yukon.

L'Association est un organisme sans but lucratif et elle est ainsi exonérée d'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Association dépendent des contributions de différents paliers gouvernementaux à 77 % (2024-76 %).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes canadiennes comptables pour les organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations et des apports reportés ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les produits provenant d'autofinancement et autres, des ventes d'annonces, de repas, de sirop d'érable et billets de spectacles sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ou marchandises sont reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des abonnements, inscriptions, cotisations et commandites sont comptabilisés au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Organisme contrôlé

- c) L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais du fait que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de l'Association franco-yukonnaise. Les états financiers de Société des immeubles franco-yukonnais ne sont pas consolidés dans les états financiers de l'Association. L'Association a plutôt choisi de divulguer la situation financière ainsi que les résultats des activités et les flux de trésorerie de cette entité à la note 11.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et, s'il y a lieu, les placements qui ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties annuellement sur la durée d'utilisation probable comme suit:

Mobilier et aménagement	20 % (dégressif)
Équipement informatique	30 % (dégressif)

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Instruments financiers

- f) Les actifs et passifs financiers sont tous évalués initialement à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, le compte client de l'organisme contrôlé, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à terme et les hypothèques à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds mutuels. La juste valeur de ces placements est déterminée en fonction des cours boursiers à la date de clôture.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes à payer et frais courus, le compte à payer à l'organisme sous contrôle et les salaires et charges sociales à payer.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et de services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

- h) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation des charges

- i) L'association ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge. Une partie des charges de fonctionnement est répartie entre les projets en fonction du budget approuvé dans l'accord de contribution, lequel est établi selon les besoins réels de l'association pour chaque projet.

3. ENCAISSE GRÉVÉE D'AFFECTION EXTERNE

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions reportées	193 827	\$	421 832	\$
Encaisse non-grevée d'affectation externe	<u>1 162 226</u>		<u>1 184 046</u>	
	<u>1 356 053</u>	\$	<u>1 605 878</u>	\$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		Amortissement		Valeur nette			
			Accumulé		<u>2025</u>	<u>2024</u>		
Mobilier et aménagement	263 794	\$	175 716	\$	88 078	\$	54 831	\$
Équipement informatique	180 408		147 092		33 316		36 958	
	<u>444 202</u>	\$	<u>322 808</u>	\$	<u>121 394</u>	\$	<u>91 798</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

5. INVESTISSEMENTS

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
4,25 %, échéant en septembre 2025	271 702	\$	260 625	\$
4,55 %, échéant en septembre 2027	273 267		261 375	
Hypothèque à recevoir – SIFY (Note 6)	321 310		334 613	
	<u>866 279</u>	\$	<u>856 613</u>	\$

6. HYPOTHÈQUES À RECEVOIR

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Hypothèque à recevoir – SIFY	334 614		347 407	
Moins : Portion à court terme	13 304		12 793	
Portion à long terme	<u>321 310</u>	\$	<u>334 613</u>	\$

L'organisme a octroyé, pour la rénovation du toit de la SIFY, une hypothèque de 416 932 \$ qui est garantie par l'édifice et le terrain d'une valeur comptable nette de 1 586 746 \$, remboursable par paiements mensuels de 2 184 \$ incluant capital et intérêts, portant un taux d'intérêt de 4%, échéant le 31 décembre 2027.

7. REVENUS REPORTÉS

	Solde d'ouver- ture		Montants Reçus/ rembourser		Montants utilisés		Solde de fermeture	
Gouvernement du Yukon - Éducation	47 687	\$	632 416		680 103		-	\$
Emploi Développement Social Canada	24 877		522 192		505 171		41 898	
Patrimoine canadien	232 333		1 121 535		1 280 800		73 068	
Gouvernement du Yukon - Santé	10 155		62 595		72 750		-	
Société Santé en Français	9 484		343 835		353 319		-	
EDSC (Nouveau Horizon)	25 000		-		25 000		-	
FAAFC	43 325		100 209		106 673		36 861	
FCCF	900		12 000		2 913		9 987	
Gouvernement du Yukon - DSF	0		163 360		159 170		4 190	
Citoyenneté et Immigration Canada	9 868		266 912		276 780		-	
FJCF	0		16 534		13 534		3 000	
Réseau.Presse APF	16 023		170 490		166 975		19 538	
Autres	2 180		8 995		5 890		5 285	
	<u>421 832</u>	\$	<u>3 421 073</u>		<u>3 649 078</u>		<u>193 827</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite autorisée de 50 000 \$ garantie par un dépôt à terme. Le dépôt à terme échéant en novembre 2025 est donné en garantie de la carte de crédit.

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 34 343 \$ (2024 – 35 420 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Solde d'ouverture	65 303	\$	37 474	\$
Subventions reçues pendant l'année	57 819		42 619	
Moins: Montant amorti	<u>(22 406)</u>		<u>(14 790)</u>	
Solde de fermeture	<u>100 716</u>	\$	<u>65 303</u>	\$

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTION

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Fonds Service en région	10 000	\$	10 000	\$
Fonds PCS	2 865		2 865	
Fonds Aurore boréale	38 516		38 516	
Fonds d'investissement communautaire	<u>1 213 959</u>		<u>1 190 186</u>	
Actifs nets grevés d'affectations	<u>1 265 340</u>	\$	<u>1 241 567</u>	\$

Le Fonds Service en région vise à développer des initiatives pour les francophones en région. Le Fonds Aurore boréale vise à soutenir l'Aurore boréale dans l'éventualité d'un manque à gagner dans la vente de publicité. Le Fonds PCS a été créé dans l'éventualité d'une évaluation de gouvernance indépendante pour le PCS. Le Fonds d'investissement communautaire vise à développer la capacité financière de soutenir des projets et des initiatives qui visent l'avancement de la Franco-Yukonnie et qui contribuent à accroître l'espace francophone au Yukon.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un total de 26 368 \$ (2024 : 14 386 \$) a été versé aux administrateurs ou à des sociétés sous leur contrôle en contrepartie de divers services. Par ailleurs, un montant de 2 090 \$ (2024 : 914 \$) demeure dû à l'une de ces sociétés. Ces transactions ont été réalisées dans le cadre normal des activités et comptabilisées à leur valeur d'échange, correspondant au montant convenu entre les parties apparentées.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

13. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais parce que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société.

L'Association a versé des loyers pour la location d'espaces à bureau et la location de salles et autres pour un montant de 237 931 \$ (2024 – 251 951 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. De plus, l'Association a comptabilisé des produits d'intérêts sur une hypothèque à recevoir de la Société des immeubles franco-yukonnais pour un montant de 13 378 \$ (2024 – 13 911 \$) (Note 6). Ce montant est inclus dans le poste « Intérêts gagnés » à l'état des résultats. Finalement, l'Association a comptabilisé des produits relativement à des frais d'administration pour un montant de 12 000 \$ (2024 - 12 000 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties.

L'Association a choisi de divulguer les informations suivantes provenant des états financiers de la Société des immeubles franco-yukonnais pour l'exercice clos le 31 mars 2025 :

BILAN	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Actif	<u>1 979 287</u>	\$	<u>1 752 786</u>	\$
Passif	1 335 930		1 136 511	
Actif net	<u>643 357</u>		<u>616 275</u>	
	<u>1 979 287</u>	\$	<u>1 752 786</u>	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Produits	414 028	\$	348 088	\$
Charges	<u>386 946</u>		<u>312 556</u>	
Excédent (Insuffisance) net des produits sur les charges	<u>27 082</u>	\$	<u>35 532</u>	\$
FLUX DE TRÉSORERIE	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	101 114	\$	51 543	\$
Encaisse provenant des activités de financement	152 868		(12 300)	
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	<u>(175 597)</u>		<u>(5 075)</u>	
Augmentation de l'encaisse	78 385		34 168	
Encaisse au début de l'exercice	<u>215 668</u>		<u>181 500</u>	
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>294 053</u>	\$	<u>215 668</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2025

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de l'Association aux risques au 31 mars 2025.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à ce risque en regard à ses comptes clients, son compte client de l'organisme contrôlé, ses subventions à recevoir et ses hypothèques à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses dépôts à terme et ses hypothèques à recevoir à taux fixes. Ces instruments financiers exposent l'Association à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes à payer et frais courus, son compte à payer à l'organisme contrôlé et, ses salaires et charges sociales.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Administration, coordination, justice, relations communautaires et fonds d'investissement
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	454 395 \$	437 453 \$
Justice Canada	80 000	57 400
Intérêts	58 958	57 230
Autofinancement et autres	19 734	40 393
Gouvernement du Yukon - DSF	5 000	5 000
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	1 848	5 931
Autres contributions	300	12 712
	<u>620 235</u>	<u>616 119</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	358 915	369 219
Honoraires	67 553	59 304
Loyer et location de salles	42 157	47 604
Représentation, réunions et déplacements	29 888	22 407
Contributions aux organismes	16 200	16 700
Fournitures de bureau	17 520	15 055
Informatique	15 475	8 811
Promotion et publicité	7 723	5 871
Télécommunications	5 297	4 353
Assurances	4 807	5 999
Achat d'immobilisations	2 032	5 080
Intérêts et frais bancaires	1 574	1 680
Imprimerie	1 208	2 481
Location d'équipements	626	145
Inscriptions	79	1 698
	<u>571 054</u>	<u>566 407</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>49 181</u>	<u>49 712</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 044	2 199
Actifs immobilisés	2 032	5 080
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	3 925	4 015
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>2 032</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>47 300</u></u> \$	<u><u>52 976</u></u> \$

*Programmation de base

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Aurore boréale
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Réseau.Presse APF	166 975 \$	102 577 \$
Vente d'annonces *	155 614	183 709
Patrimoine canadien **	120 690	142 519
Abonnements, inscriptions et cotisations	16 240	14 524
Autofinancement et autres	3 688	31 320
Autres contributions	3 410	-
FJCF	-	33 597
Commissaire du Yukon	-	7 550
	<u>466 617</u>	<u>515 796</u>
 CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	340 844	310 981
Imprimerie	43 185	40 484
Honoraires	39 652	84 530
Loyer et location de salles	11 666	11 461
Représentation, réunions et déplacements	10 002	3 911
Informatique	7 073	7 226
Fournitures de bureau	6 935	7 786
Télécommunications	3 144	3 461
Promotion et publicité	1 181	12 631
Intérêts et frais bancaires	640	363
Locations d'équipements	638	630
Inscriptions	585	422
Assurances	360	360
	<u>465 905</u>	<u>484 246</u>
 Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	 <u>712</u>	 <u>31 550</u>
 Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	1 037	1 482
Actifs immobilisés	-	-
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	2 211	3 114
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u><u>(462) \$</u></u>	 <u><u>29 918 \$</u></u>

* 2025 (Vente d'annonces: un montant de 47 450 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

* 2024 (Vente d'annonces: un montant de 68 074 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

**2025 (Programmation de base 55 685 \$, Aide aux éditeurs 65 005 \$)

**2024 (Programmation de base 49 500 \$, Aide aux éditeurs 60 069 \$, 125 ans de francophonie au Yukon 32 950 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Développement économique
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	505 171 \$	388 917 \$
Gouvernement du Yukon - Développement économique	368 322	361 600
Citoyenneté et Immigration Canada	276 780	203 092
CanNor	80 000	569 386
Patrimoine canadien	79 256	9 294
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	29 200	50 000
Autofinancement et autres	24 389	10 402
Gouvernement du Québec - SQRC	-	16 000
Gouvernement du Yukon - DSF	-	16 000
	<u>1 363 118</u>	<u>1 624 691</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	885 362	736 123
Représentation, réunions et déplacements	144 081	122 630
Promotion et publicité	103 557	518 340
Loyer et location de salle	90 881	95 801
Honoraires	56 515	61 578
Inscriptions	43 354	16 307
Fournitures de bureau	9 940	9 246
Informatique	8 153	4 197
Télécommunications	5 731	5 289
Assurances	4 164	4 164
Imprimerie	3 001	6 719
Intérêts et frais bancaires	1 462	1 366
Achat d'immobilisations	1 240	4 787
Location d'équipements	159	145
Contributions aux organismes	-	37 301
Mauvaise créances	-	620
	<u>1 357 600</u>	<u>1 624 613</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>5 518</u>	<u>78</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 312	2 204
Actifs immobilisés	1 240	4 787
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	2 317	2 115
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>1 240</u>	<u>4 787</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>5 513</u></u> \$	<u><u>167</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Jeunesse
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	44 115 \$	39 215 \$
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	32 860
Gouvernement du Yukon - Éducation	25 000	43 750
Autofinancement et autres	15 200	17 742
FJCF	13 534	18 667
Autres contributions	8 000	19 005
	<u>138 709</u>	<u>171 239</u>
 CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	81 266	113 935
Inscriptions	24 551	2 634
Loyer et location de salles	13 112	11 474
Fournitures de bureau	4 574	3 810
Promotion et publicité	4 332	8 174
Représentation, réunions et déplacements	2 432	15 732
Honoraires	2 385	7 293
Coût des repas	2 193	1 003
Télécommunications	1 582	599
Informatique	1 368	546
Intérêts et frais bancaires	472	270
Imprimerie	443	1 840
Contribution aux organismes	-	3 000
Assurances	-	930
	<u>138 710</u>	<u>171 240</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(1)</u>	<u>(1)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	8	10
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>91</u>	<u>113</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(84) \$</u></u>	<u><u>(104) \$</u></u>

*2025 (Programmation de base 44 115 \$)

*2024 (Programmation de base 39 215 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Arts et culture
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	213 682 \$	196 709 \$
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	22 000	20 000
Autofinancement et autres	16 027	25 013
Autres contributions	9 353	36 880
Ventes de sirop d'érable	9 238	7 864
Ventes de repas	7 898	8 637
Ventes de billets de spectacles	2 472	2 225
Abonnements, inscriptions et cotisations	1 225	572
	<u>281 895</u>	<u>297 900</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	138 678	176 026
Honoraires	41 031	47 931
Représentation, réunions et déplacements	22 956	25 220
Loyer et location de salles	11 999	16 296
Achat d'immobilisations	11 699	-
Location d'équipements	11 133	9 958
Produits d'érable	8 581	7 990
Fournitures de bureau	8 255	6 056
Coût des repas	5 686	7 774
Informatique	4 442	246
Promotion et publicité	2 073	2 737
Contributions aux organismes	1 538	5 025
Assurances	1 116	1 088
Imprimerie	795	533
Télécommunications	465	436
Inscriptions	355	490
	<u>270 802</u>	<u>307 806</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>11 093</u>	<u>(9 906)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	1 170	-
Actifs immobilisés	11 699	-
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	1 193	29
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	11 699	-
	<u>11 070</u>	<u>(9 935)</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>11 070</u></u> \$	<u><u>(9 935)</u></u> \$

*2025 (Programmation de base 203 682 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 10 000 \$)

*2024 (Programmation de base 180 709 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 16 000 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Formation
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Éducation	655 103 \$	536 976 \$
Patrimoine canadien	284 075	108 607
Gouvernement du Yukon - DSF	154 170	150 535
RCCFC	61 500	-
CNFS / ACUFC	35 000	37 990
Abonnements, inscriptions et cotisations	22 017	17 713
Autofinancement et autres	9 137	8 044
Autres contributions	-	5 260
	<u>1 221 002</u>	<u>865 125</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	521 953	398 777
Honoraires	285 150	220 159
Contributions aux organismes	168 166	60 250
Loyer et location de salles	62 824	51 408
Représentation, réunions et déplacements	49 607	30 465
Achat d'immobilisations	40 255	50 471
Promotion et publicité	18 294	12 025
Fournitures de bureau	14 159	9 018
Informatique	10 940	6 818
Télécommunications	4 889	4 717
Assurances	2 230	-
Inscriptions	1 547	2 257
Intérêts et frais bancaires	1 365	1 238
Imprimerie	616	672
Locations d'équipements	478	580
	<u>1 182 473</u>	<u>848 855</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>38 529</u>	<u>16 270</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	14 471	7 666
Actifs immobilisés	40 255	50 471
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	17 030	9 103
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>40 255</u>	<u>36 444</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>35 970</u></u> \$	<u><u>28 860</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Ainés
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
FAAFC	106 673 \$	101 747 \$
Patrimoine canadien *	84 587	47 066
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	72 750	43 545
Emploi et Développement social Canada	25 000	25 000
Autofinancement et autres	55	5 841
	<u>289 065</u>	<u>223 199</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	167 601	165 426
Honoraires	45 529	19 425
Représentation, réunions et déplacements	26 772	16 763
Loyer et location de salles	21 829	10 245
Fournitures de bureau	7 598	3 081
Promotion et publicité	6 037	5 519
Informatique	4 675	463
Imprimerie	3 183	337
Achat d'immobilisations	2 593	1 389
Inscriptions	1 977	26
Télécommunications	624	398
Coût des repas	548	28
Assurance	100	98
	<u>289 066</u>	<u>223 198</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(1)</u>	<u>1</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	767	428
Actifs immobilisés	2 593	1 389
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	767	428
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>2 593</u>	<u>1 389</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(1) \$</u></u>	<u><u>1 \$</u></u>

*2025 (Programmation de base 58 653 \$, projet FACC-Art 25 934 \$)

*2024 (Programmation de base 28 000 \$, projet FACC-Art 19 066 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
PCS
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2024	2023
PRODUITS		
Société Santé en Français	353 319 \$	291 762 \$
Autofinancement et autres	<u>156</u>	<u>12 205</u>
	<u>353 475</u>	<u>303 967</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	142 939	121 758
Honoraires	126 872	101 805
Fournitures de bureau	26 764	16 695
Représentation, réunions et déplacements	22 052	8 277
Loyer et location de salles	14 308	14 971
Promotion et publicité	10 511	23 724
Télécommunications	5 052	5 002
Informatique	3 090	3 978
Imprimerie	1 030	6 892
Assurances	<u>700</u>	<u>700</u>
	<u>353 318</u>	<u>303 802</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>157</u>	<u>165</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	597	800
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>681</u>	<u>914</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>73</u></u> \$	<u><u>51</u></u> \$